

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Bolossoville : un homme tue sa compagne et se suicide

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

FUSILLADE. Pierre Emame Bika, Gabonais âgé de 58 ans, a abattu sa concubine, Alphonsine Envourou Ndong, Gabonaise âgée de 61 ans, à l'aide d'un fusil de type calibre 12, avant de retourner l'arme contre lui-même. Une double mort d'une violence inouïe.

Selon nos informations, la tragédie s'est produite dans la journée du 16 novembre 2019, au regroupement des villages Ayekegning, dans le district de Bolossoville, département du Haut-Ntem dont M'voul est le chef-lieu.

À ce qu'il semble, une affaire

d'argent disparu serait à l'origine du drame. En effet, la brigade de gendarmerie de Bolossoville, en charge de l'enquête, croit savoir que la sexagénaire aurait constaté la disparition de son argent - 400 000 francs - dans la chambre conjugale. Aussi, s'est-elle enquis du problème auprès de son amant. Mais, à la place d'une réponse, c'est une volée de bois vert qu'elle a essuyé de la part de Emame Bika. Dans la foulée de la dispute qui s'en est suivie, le quinquagénaire aurait alors pris son fusil de type calibre 12 rangé dans un coin de la pièce, déchargeant les plombs, à bout portant, à deux reprises, sur Alphonsine Envourou Ndong au niveau de l'abdomen. Réalisant

qu'il venait d'être auteur d'une tragédie, l'homme a rechargé son arme et l'a retournée cette fois contre lui, se laissant exploser la tête.

À l'écoute des trois coups de feu, les villageois ont d'abord hésité à intervenir, pensant être en présence d'une personne qui a décidé de trucider tout ce qui bouge. Finalement, après plusieurs minutes d'attente et de forte angoisse, les plus courageux ont pris la résolution d'accéder à la scène de crime, où ils ont constaté l'horreur. Le concubin a succombé sur-le-champ à ses graves blessures, l'arme du crime posée à ses côtés. La femme, quant à elle, était en train d'agoniser, dans une mare de



Photo: PME

Le district de Bolossoville où s'est déroulé le double homicide.

sang. Elle a aussitôt été transportée d'urgence au Centre hospitalier régional d'Oyem (CHRO) où, malheureusement, elle a rendu l'âme

quelques heures plus tard. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ce double assassinat.

Parquet : Roponat succède à N'Zahou

NDEMEZO'O ESSONO
Libreville/Gabon

UN mois et demi après la rentrée judiciaire 2019-2020, le Conseil supérieur de la magistrature extraordinaire a procédé, hier, à d'importantes mutations dans certaines juridictions. Ainsi, Olivier N'Zahou, jusque-là procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville, a été promu avocat général au parquet général près la Cour d'appel judiciaire de Franceville. Son successeur s'appelle André Patrick Roponat, jusque-là conseiller à la Cour d'appel judiciaire de Port-Gentil.

Nommé le 4 juillet 2018, M. N'Zahou aura passé un an et 4 mois à la tête du parquet de Libreville. Il s'en va en pleine tempête de l'interpellation de plusieurs dirigeants d'entreprises publiques, parapubliques et d'établissements bancaires soupçonnés de " corruption et blanchiment de grande envergure ". Dans une déclaration, le 18 novembre dernier, il avait rassuré l'opinion nationale et internationale de ce que " force restera à la loi ".

Quelques jours auparavant, Olivier N'Zahou, accompagné du service d'hy-

giène de l'Hôtel de Ville de Libreville, avait effectué une visite surprise dans les grands hôtels, chambres froides des magasins et restaurants de Libreville. Face aux découvertes infectes faites à cette occasion, M. N'Zahou, conscient qu'il y a danger dans nos assiettes, avait lâché : " les Gabonais mangent n'importe quoi. Vous imaginez (...) les conditions dans lesquelles la cuisine est faite. Vous constatez vous-mêmes à quel point c'est sale ", conforté dans la nécessité de nettoyer les écuries d'Augias. Il quitte Libreville sans avoir mené à terme, entre autres, ces différents dossiers.

Toujours au tribunal de première instance de Libreville, le président de cette juridiction depuis plusieurs années, Fulgence Ongama est promu président de Chambre à la Cour d'appel judiciaire de Libreville. Le poste de président du tribunal de première instance de Libreville échoit désormais à Sylvain Arthur Lendir. Nommée premier président de la Cour d'appel judiciaire de Libreville lors du Conseil supérieur de la magistrature du 17 juillet 2019 et installée dans ses nouvelles fonctions le 4 novembre, Mme Marie Blanche Boubendje Ngondet, épouse Mbabiri, est appelée à aller relever de nouveaux défis à la Cour de cassation comme président de Chambre. Son remplaçant s'appelle Alex Mombo.

Il filmait ses victimes en les violant

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

BASILE Moussavou aurait un comportement particulièrement violent envers les femmes. Ce chauffeur gabonais de 28 ans, résidant au PK 8, a été interpellé, le 14 novembre dernier, par les fonctionnaires de police de la direction de la Sûreté urbaine (DSU), à la suite de plusieurs plaintes de ses victimes qui l'accusent de viol avec violence. Selon les faits relatés par des témoins, Basile Moussavou invitait chez lui ses victimes, dont l'âge varie entre 16 et 19 ans. Y étant, il les frappait violemment, puis les violait. Machiavélique, il immortalisait les différentes scènes en les filmant.

Lors de l'interrogatoire, il a reconnu les faits mis à sa charge, allant même jusqu'à les décrire avec force détails, en dévoilant le mode opératoire utilisé pour parvenir à ses fins. " Le plus souvent, c'est le soir que j'effectue mes basses besognes. Lorsque j'ai un peu d'argent, je me rends dans un bar et je choisis une fille. Après lui avoir offert à boire, je l'invite chez moi. Je lui demande de se déshabiller parce que je veux la filmer nue. Si elle re-



Photo: Abel Eyeghe

Basile Moussavou, le délinquant sexuel présumé.

fuse, je la brutalise avant de la violer. Je filme la scène avec mon téléphone portable ", a-t-il narré. Des faits corroborés par une victime, qui s'est confiée à un enquêteur : " Il m'a violemment frappée avec des objets en filmant, a-t-elle raconté à l'agent de police. C'est quand il a voulu me violer que j'ai réussi à échapper de sa chambre et j'ai décidé de porter plainte. "

Basile Moussavou reconnaît avoir violé trois jeunes filles. Mais selon des sources proches du dossier, le nombre des victimes serait beaucoup plus important. Le violeur présumé attend maintenant son procès à la prison centrale de Libreville, où il a été placé en détention préventive après l'audition au cabinet du juge d'instruction pour, entre autres délits, viol avec violence.